



COMMUNE DE  
ST-LEGIER-LA CHIESAZ

**AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE**

Conformément aux dispositions de l'article 6 du Règlement communal sur la protection des arbres du 10 février 2011, la Municipalité de St-Légier-La Chiesaz soumet à la consultation publique du

**3 au 23 novembre 2017**

sur la parcelle n° 1910, propriété de M. et Mme Claude et Yolande Bétrisey,  
sise au chemin du Genévrier 18, 1806 St-Légier-La Chiesaz

**UNE DEMANDE D'AUTORISATION**

pour l'abattage de 2 bouleaux protégés,  
diamètres des troncs dès 30 cm et plus, sans plantation compensatoire.

Le dossier est déposé au Bureau technique où il peut être consulté.

Les observations ou oppositions éventuelles devront être adressées à la Municipalité jusqu'au 23 novembre 2017, délai d'intervention.

LA MUNICIPALITE